



TABLEAU D'AVANCEMENT MAJOR EXPERTISE

FLASH INFO :

Session 2026

FO Justice vous informe de l'ouverture du Tableau d'Avancement au grade de Major filière Expertise au titre de l'année 2026.

Peuvent être promus au grade de Major filière expertise par voie d'inscription au choix sur le Tableau d'Avancement, les Brigadiers-Chefs filière expertise ayant atteint le 2^{ème} échelon, qui comptent, au 31 décembre 2026, un an de services effectifs dans ce grade.

- Les promotions réalisées prendront effet rétroactif au **1^{er} janvier 2026**.
- Le nombre de promotions au grade de Major expertise pour cette voie au titre de l'année 2026 s'élève à **30**.

Pour rappel, les nominations ne sont pas soumises à la mobilité.

- Les résultats de la présente campagne d'avancement seront publiés à compter du **28 août 2026**



FO Justice – le 12 Juin 2026